



Administration Communale d'Anderlecht
Place du Conseil, 1
1070 Bruxelles

**Rapport d'activités de l'appel à
projet communal visant à réduire
les inégalités sociales en matière
de santé:
Sensibilisation à la
consommation responsable
d'alcool chez les jeunes de 13 à
25 ans**

Année 2011-2012

1. Présentation du promoteur et des sous-traitants éventuels

Organisme chargé de la mise en œuvre du projet :

Administration Communale d'Anderlecht
Place du Conseil, 1
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/558 08 00
Fax: 02/523 12 14
Compte bancaire: 091-0001277-45

Département du Centre de Santé
Service du Bus Info-Santé
Rue d'Aumale, 21
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/526 85 30
Fax: 02/526 85 41
Courriel: bussante@anderlecht.irisnet.be

Coordonnées du Bourgmestre de la commune :

Monsieur le Bourgmestre, Gaëtan Van Goidsenhoven
Place du Conseil, 1
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/558 08 13
Courriel: gvangoidsenhoven@anderlecht.irisnet.be

Coordonnées du mandataire politique en charge du dossier :

Madame Danielle Depré, Echevine de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances
Rue d'Aumale, 21
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/526 85 56
Fax: 02/526 85 36
Courriel: ddepre@anderlecht.irisnet.be

En collaboration avec Monsieur Akouz Mustapha, Echevin de la Prévention,
Av. Josphe Wybran, 45
1070 Anderlecht
Téléphone : 02/ 526.21.12,
Courriel : makouz@anderlecht.irisnet.be

Coordonnées du responsable du programme :

Carine Staelens, responsable du Bus Info-Santé
Rue d'Aumale, 21
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/526 85 81
GSM: 0475 45 65 01
Courriel: cstaelens@anderlecht.irisnet.be

Responsable administratif du programme:
Francis D'haeseleer, Chef de Service
Rue d'Aumale, 21
1070 Bruxelles
Téléphone: 02/526 85 42
Courriel: fdhaeseleer@anderlecht.irisnet.be

2. Rappel des objectifs poursuivis par le projet :

Voici les trois objectifs principaux poursuivis par le projet :

- **Identifier** plus précisément les besoins et les attentes des professionnels et des jeunes par rapport à la consommation non responsable d'alcool.
- **Améliorer** les connaissances et les compétences des professionnels travaillant avec les jeunes.
- **Responsabiliser** les jeunes aux problématiques liées à la consommation non responsable d'alcool et réduire les risques et les nuisances associés.

3. Rappel des activités planifiées, des publics concernés et des lieux des activités :

Nous rappelons ici le processus global envisagé pour la réalisation des objectifs visés dans l'appel à projet :

- Création du Comité de pilotage : CLPS, SCAT, Bus Info-Santé, Cellule Évaluation et diagnostic du service de Prévention de la commune d'Anderlecht. Ce Comité a pour missions l'accompagnement, le soutien méthodologique, la validation des données récoltées et l'aide à l'évaluation du projet.
- L'identification des partenaires
- La mobilisation des partenaires
- La mise en place d'un groupe de travail réunissant les professionnels issus de secteurs différents qui nous permettra d'une part d'étoffer le diagnostic initial et d'autre part de définir les actions à mettre en place et de réfléchir à la manière de les opérationnaliser.
- La mise en place d'un groupe de travail réunissant les jeunes ayant les mêmes objectifs que le groupe des professionnels.
- La mise en place des différentes actions élaborées au départ des deux groupes de travail : création d'outils permettant d'améliorer les connaissances et les compétences des professionnels (répertoire de partenaires privilégiés, formation, kit pédagogique); création de focus groupe, création et mise à disposition de matériel visant la réduction et la prévention des risques liés à la consommation d'alcool,.... Tout au long du projet les actions seront ajustées en fonction des rencontres avec les partenaires et des différents constats.

La pertinence, le choix et la mise en œuvre des activités ainsi que le rôle de chaque partenaire devront être co-construit au sein des deux groupes de travail. Tous les outils veilleront à ouvrir un dialogue avec les jeunes autour de cette problématique et tenteront de partir de leurs représentations et de la réalité des jeunes anderlechtois par rapport à la consommation non responsable d'alcool.

Néanmoins, voici une liste d'activités que nous pourrions mettre en place :

- Campagne de sensibilisation pour et avec les jeunes: distribution de kit (Alcootest, brochures d'informations, listes de services spécialisés, ...) , diffusion de l'information via le Bus Info-Santé, réalisation d'affiches, site internet, ...
- Organisation de Focus Groupe avec les jeunes et les professionnels
- Activités culturelles et pédagogiques (Théâtre Forum, ciné-débat, conférence, bourse d'information, ...)
- Élaboration d'outils pratiques à destination des professionnels (répertoires de service spécialisés, bibliographie, formations, ...)
- Création d'outils d'évaluation du projet (élaboration d'un questionnaire de satisfaction à destination des partenaires, ...)

Ce projet s'adresse donc à deux publics distincts :

Il s'agira d'une part, de travailler avec les jeunes de 13 à 25 ans. Le projet portera une attention particulière aux jeunes issus d'un milieu défavorisé, qui sont peut-être plus touchés par le phénomène et qui disposent peut-être d'une moins bonne information à son sujet.

D'autre part il ressort également de l'enquête « Assu-Etudes » que les professionnels se sentent démunis face à cette problématique et sont en attente de soutien et de moyens pour y faire face. Nous souhaitons donc les associer au projet afin de répondre à leurs attentes.

Ce projet portera exclusivement sur le territoire anderlechtois et privilégiera les partenaires locaux. Selon le DLS 2010, les différents quartiers d'Anderlecht ne présentent pas les mêmes caractéristiques socio-économiques et culturelles. Une attention particulière sera apportée aux quartiers les plus précarisés de la commune d'Anderlecht.

4. **Description des activités** :

4.1. Activités réalisées et leur évolution :

Nous allons décrire ici les activités effectivement réalisées en regard des objectifs.

Notre premier objectif était "d'identifier plus précisément les besoins et les attentes des professionnels et des jeunes par rapport à la consommation non responsable d'alcool".

4.1.1 L' étape du diagnostic

Pour réaliser notre premier objectif, nous avons réalisé un état des lieux communal sur la question de la consommation non responsable d'alcool et d'autres produits par le biais de

focus groupes de professionnels issus du secteur psycho-médico-social et par un sondage réalisé auprès des jeunes de 13 à 25 ans. Cet état des lieux avait notamment pour objectif de questionner les différents publics sur la mise en place d'actions de prévention sur le territoire anderlechtois.

Voici les différentes étapes réalisées afin d'aboutir au diagnostic communal :

Public de professionnels :

a) Identification et mobilisation des professionnels susceptibles de rencontrer cette problématique :

secteur médico-psycho-social	Nbre	secteur jeunesse	Nbre	secteur scolaire	Nbre
Médecins traitants	4	Educateurs (prévention)	25	antenne scolaire	1
maisons médicales	3	gardiens de la paix (prévention)	50	cellule décrochage scolaire	1
Cpas Cellule jeunesse	1	AMO	2	écoles	4
Planning familial	2	Maisons de jeunes	5		
Centre de santé mentale	1				
PSE	1				
TOTAL	12		82		6

Nous les avons mobilisés via des coups de fil téléphoniques et d'envois de mails. Plusieurs rappels ont dû être effectués avant d'obtenir une réponse de leur part.

b) Nombre de professionnels qui ont répondu positivement et qui ont montré leur intérêt pour la démarche:

secteur médico-psycho-social	Nbre	secteur jeunesse	Nbre	secteur scolaire	Nbre
maison médicale	2	Educateurs	5	écoles	4
service de santé mentale	3	gardiens de la paix	2	antenne scolaire	1
PSE	2	AMO	2	décrochage scolaire	1
planning familial	1	maison de jeunes	1		
CPAS cellule jeunesse	2				
TOTAL	10		10		6

c) Nombre de professionnels anderlechtois investis dans les 4 focus groupes:

Le comité de pilotage a opté pour le recueil des données par entretiens de groupes semi-directifs. Une grille de thème a été élaborée et suivie pour l'ensemble des focus-groupes. Nous avons touchés 51 professionnels qui ont effectivement participé aux 4 focus groupes.

2 focus groupes réunissant des acteurs issus des différents secteurs ont été réalisés à la maison de la participation (21 et 26 mars 2012) : on y retrouve des travailleurs sociaux, des acteurs de prévention, des acteurs du monde médical et du secteur extra-scolaire.

Voici la répartition des professionnels pour les 2 focus groupes intersectoriels :

- CPAS service jeunesse: 1 responsable et 1 AS
- Antenne scolaire: 1 responsable
- Service de santé mentale: 1 assistante sociale, 1 pédo-psychiatre, 1 psychologue
- AMO: 2 assistantes sociales
- planning familial: 1 psychologue
- Maison médicale: 1 infirmière
- Service prévention de la commune: 4 éducateurs et 3 gardiens de la paix
- PSE: 1 infirmière
- Ecoles: 1 éducatrice et 1 psychologue PMS

2 focus groupes réalisés au sein de 2 établissements scolaires secondaires qui ont réuni différentes fonctions présentes au sein d'une école : éducateurs, professeurs et responsables d'établissements (10mai et 15 juin 2012).

Voici la répartition des professionnels pour les 2 focus groupes réalisés au sein de 2 écoles d'enseignement professionnel secondaire :

- 25 professeurs
- 1 médiatrice
- 4 éducateurs de rue
- 1 responsable d'établissement

d) Méthode d'analyse :

La méthode d'analyse combine l'analyse catégorielle et une analyse des focus groupe au travers d'une grille thématique.

L'analyse catégorielle nous a permis de comparer les fréquences de certaines réponses et de les regrouper en « catégories significatives ».

L'analyse par la grille thématique, nous a permis de dégager les éléments transversaux à l'ensemble des focus groupes.

e) Synthèse des résultats des focus groupes :

Les professionnels interrogés mettent en avant l'existence de consommation non responsable d'alcool chez les jeunes. Cependant, la consommation de Cannabis et de Tabac semble plus répandue (ou plus visible) chez les jeunes anderlechtois.

Les besoins et attentes:

Les professionnels ne se sentent pas « armés » pour faire face de manière efficace aux problématiques de consommation abusive. Ils ont conscience que **la relation** qu'ils tissent avec les jeunes est importante pour aborder ce type de problématique. La difficulté principale est que les intervenants ne savent pas **vers où relayer** le jeune, ni quelles informations lui faire passer.

Voici 3 axes autour desquels se centralisent les besoins des intervenants rencontrés:

Disposer de connaissances et de savoirs afin d'aborder la question des consommations avec son public. Besoin de se former sur les produits et les différentes

démarches de prévention.

Obtenir des outils (flyers, brochures, outils pédagogiques,...) afin de pouvoir disposer de matériel pour mieux relayer l'information.

Créer un réseau local Assuétudes sur Anderlecht.

Les actions de prévention:

Au regard des focus groupes, les professionnels trouvent important de mener des actions de prévention. Cependant, ils suggèrent d'utiliser des stratégies qui ne se focalisent pas uniquement sur la thématique alcool et proposent d'aborder les assuétudes d'un point de vue global.

Voici quelques stratégies proposées par les professionnels:

- Considérer les jeunes comme experts
- Mettre les jeunes au cœur des projets (co-construire les projets)
- Partir de leurs intérêts
- Utiliser des médias « jeunes » (vidéo, audio, ...)
- Ne pas dramatiser, ni culpabiliser

Les intervenants nous font remarquer qu'il s'agit de faire de la prévention sans dramatiser car les jeunes ne considèrent pas leurs consommations comme étant problématiques.

Proposition d'actions émises par les professionnels :

À Moyen terme:

Mise en place d'une formation pour les acteurs relais des différents secteurs. Cette formation est construite à partir des attentes recueillies au travers des focus groupes

Proposition de créer un point contact prévention des assuétudes au sein de la commune d'Anderlecht. L'objectif étant de centraliser les informations (brochures, documentations, matériels à distribuer, campagnes de prévention, outils, ...)

A plus long terme:

Création d'un groupe de travail sur la thématique de la prévention des assuétudes (réseau local d'intervenants anderlechtois pour la mise en place de projets assuétudes).

f) effets observés :

Les focus groupes ont permis aux professionnels de secteurs variés de se rencontrer, de créer des liens et d'améliorer la connaissance réciproque de chaque service et de leurs pratiques. Nous avons pu constater que ces espaces de paroles ont permis aux professionnels les plus isolés dans leur pratique de faire émerger l'envie de créer des collaborations futures autour de la thématique. Ces focus regroupaient des travailleurs des différents quartiers anderlechtois. Des échanges se sont réalisés autour des spécificités des publics et des cultures propres à chaque quartier. Les travailleurs ont pu échanger leurs constats, ceux-ci pouvant être différents d'un travailleur à l'autre, cela a permis un travail autour de leurs représentations.

Public jeune :

Au départ nous avons envisagé de constituer un groupe de travail rassemblant des jeunes mais finalement nous avons décidé de construire un questionnaire afin de récolter leurs besoins et attentes sur cette thématique.

En effet, nous avons supposé que pour aborder cette thématique, il serait plus opportun de créer un questionnaire afin que les jeunes puissent répondre de façon plus libre et de manière individuelle.

Le comité de pilotage a réalisé un questionnaire à choix multiples et à questions ouvertes à destination des jeunes de 13 à 25 ans.

Celui-ci a été testé dans un premier temps auprès de quelques jeunes.

Par la suite nous avons fait passer ces questionnaires auprès de jeunes rencontrés en rue, lors de la sortie du Bus Info-Santé sur la place de la Vaillance, sur le campus d'Erasmus et lors de visites médicales de la PSE.

58 jeunes de 13 à 25 ans ont été interviewés dans différents lieux : en rue, lors de permanence avec le Bus Info Santé, lors des visites médicale à la PSE, sur le campus d'Erasmus, et dans une école de devoirs.

Caractéristiques de l'échantillon :

- 58 jeunes interviewés de 13 à 25 ans
- 27 filles et 31 garçons
- L'âge moyen est de 18 ans

a) Méthode d'analyse

L'analyse des ces interviews repose sur une méthode quantitative qui s'attache à la fréquence des propositions énoncées par les jeunes.

b) Résultats :

En ce qui concerne la fréquence et le contexte des consommations, sur 33 jeunes qui déclarent avoir déjà consommé :

- 2 consomment tous les jours
- 13 consomment à raison d'1 X/ semaine
- 12 consomment à raison d'1X/ mois
- 4 consomment à raison d'1X/6 mois
- 2 jeunes dont nous ne connaissons pas la fréquence des consommations

Les lieux identifiés comme propices aux consommations problématiques sont les **bars** et la **rue**.

Pistes d'actions proposées par les jeunes

Les propositions énoncées par les jeunes sont variées et nombreuses, nous les avons regroupées en catégories similaires et significatives. Elles sont présentées en regard de leur fréquence d'énonciation.

Informations/ Interpellation

Les propositions regroupent toutes les actions qui concernent la diffusion d'informations.

Animations

Stand

Flyers, toutes boîtes, affiches

Actions au sein des lieux de vente/ de consommation

Projet/ Campagnes de prévention

Les jeunes proposent de réaliser des campagnes de type « publicitaire » utilisant des médias audio-visuels (images chocs, slogans percutants, ...).

Rappel de la loi

Les propositions s'orientent vers le rappel de la loi, le renforcement et le durcissement de son application (ex: interdire la consommation d'alcool pour les moins de 20 ans)

Lieu d'accueil spécialisé

Les jeunes se disent désireux d'avoir un espace d'accueil spécifique afin d'aborder les questions d'assuétudes

Projet SIDA

Les jeunes proposent de « copier » les animations ludiques et participatives proposées dans le cadre du projet Partenariat Sida Anderlecht

4.1.2. La communication des résultats du focus

Séance de présentation des résultats des focus aux professionnels du secteur psycho-médico-social et du secteur jeunesse:

Suite aux focus groupes réalisés et suite à leur analyse effectuée par le CLPS (Centre local de promotion de la santé de Bruxelles), le comité de pilotage a organisé une séance de présentation le 5 septembre 2012 à l'attention des professionnels ayant participé aux focus-groupes.

Nous les avons donc sollicité à nouveau par l'envoi de mails.

Les 20 professionnels ayant participé aux 2 focus réalisés à la maison de la participation ont marqué leur intérêt par rapport aux résultats.

Parmi ceux-ci 6 ont pu être présents. Il est à noter que la totalité des professionnels ont reçu le power-point de la présentation.

En ce qui concerne les deux écoles, nous avons transmis les résultats par mail aux responsables des établissements. Nous espérons organiser des actions spécifiques à l'attention des écoles dans le cadre de l'appel à projet 2012-2013.

Notre deuxième objectif était "d'améliorer les connaissances et les compétences de professionnels travaillant avec les jeunes".

1. Développer et mettre en place d'actions en regard du diagnostic :

Suite aux résultats du diagnostic, nous avons mis en place une formation à destination des professionnels durant le mois de septembre. Les contenus ont été construits en regard des éléments d'analyse dégagés lors des focus. Celle-ci s'intitule : "usage de drogues et promotion de la santé : "de la réduction des risques à la prévention des assuétudes". Cette formation est organisée par Prospective jeunesse, Modus Vivendi et le CLPS de Bruxelles.

20 professionnels issus du secteur médico-psycho-social, du secteur jeunesse et scolaire ont participé à une session de formation comprenant trois journées.

Le contenu de la formation était le suivant:

Savoir	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer ses connaissances sur l'usage de drogues (problématique ou non problématique)• Les stratégies de prévention des assuétudes et de Réduction des risques• Les démarches de promotion de la santé• Renforcer ses compétences et sa créativité face aux situations d'usages problématiques
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en pratique les conseils de la Réduction des risques
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer sa capacité d'écoute et de dialogue face aux jeunes consommateurs et non consommateurs (parler de quoi et comment).

2. Co-construction d'actions avec des professionnels :

Organisation d'un stand de sensibilisation et de prévention sur la thématique lors du marché annuel d'Anderlecht (le 18 septembre) en partenariat avec prospective Jeunesse, les éducateurs du service de Prévention, le CLPS de Bruxelles:

- création d'un quizz vrai-/faux
- parcours ludique avec des lunettes simulant les effets de la prise d'alcool (jeu de massacre, etc)
- diffusion de supports visuels de sensibilisation
- livre d'or recueillant les différentes impressions du public
- distribution de brochures (alcool ou pas comment réussir sa soirée, etc)
- informations sur les produits et les services spécialisés en assuétude

Nous avons touché une quarantaine de personnes, au travers du stand du marché annuel, dont l'âge moyen est de 35,5 ans. Il s'agissait principalement d'un public adulte (professionnels et parents).

Notre troisième objectif était : " Responsabiliser les jeunes aux problématiques liées à la consommation non responsable d'alcool et réduire les risques et les nuisances associés"

1. Mise en place d'actions participatives à l'attention des jeunes :

Des micro-trottoirs ont été réalisés auprès des jeunes, en partenariat avec Prospective jeunesse et les éducateurs du service de prévention. Différents quartiers d'Anderlecht ont été concernés (La Roue, Cureghem et Scheut). Ces micro-trottoirs ont été diffusés lors du marché annuel sur écran afin de susciter un dialogue avec les passants. Ils constituent un outil de prévention réalisé par les jeunes et à leur attention. Ces supports seront donc réutilisés lors de différentes actions auprès des jeunes.

2. Création de projets co-construits avec les jeunes :

En partenariat avec le service de prévention des éducateurs de rue, 15 jeunes de 13 à 25 ans ont participé à la création d'une chanson sur la thématique de l'alcool. Celle-ci a été diffusée lors du marché annuel.

En partenariat avec Prospective jeunesse et des éducateurs du service de prévention, un film vidéo sur la thématique est en cours de réalisation. Il implique des jeunes des différents quartiers d'Anderlecht.

5. Les partenaires du projet:

Le Bus Info Santé et le SCAT ont fait appel au Centre Local de Promotion de la Santé de Bruxelles (CLPS) et à la Cellule d'Evaluation du Service de Prévention de la commune d'Anderlecht afin de constituer un comité de pilotage qui avait pour missions :

- d'accompagner le projet dans son ensemble,
- d'apporter un soutien méthodologique,
- de valider les données récoltées,
- de réaliser l'évaluation du projet.

Tout au long du projet, un partenariat plus étroit s'est formalisé avec les éducateurs de rue du service de prévention de la commune d'Anderlecht. La cellule de veille de lutte contre le décrochage scolaire de la commune d'Anderlecht a également apporté son soutien dans la recherche et la mobilisation des partenaires scolaires et lors de la réalisation des focus-groupe école.

Nous avons également fait appel à d'autres partenaires comme: Prospective Jeunesse, Modus Vivendi qui ont joué un rôle d'expert, d'accompagnement et de soutien dans la mise en place de nos activités (formation, micro-trottoirs, chanson, film vidéo,.....).

6. Le processus :

- Freins identifiés:

Tout projet « promotion de la santé » repose sur l'analyse du contexte, cette étape nécessite

du temps avant de rentrer dans une phase opérationnelle. Au vu du temps imparti au subsidé, la phase opérationnelle du projet n'a pu être épuisée en regard des toutes les perspectives ouvertes via le diagnostic.

Les logiques institutionnelles propres aux secteurs associatifs et communaux ont demandé un temps d'adaptation et de compréhension mutuelle.

Mobiliser le secteur scolaire s'est avéré complexe. En effet, nous constatons qu'il est nécessaire de prendre un temps afin d'analyser les stratégies les plus pertinentes pour la mise en place de projets au sein d'établissements scolaires. De plus, les acteurs étaient en attente de pistes concrètes alors que nous les avons rencontrés dans une démarche de recueil d'information.

- Leviers identifiés :

Au sein du comité de pilotage diverses ressources ont été mobilisées. Il a été la structure qui nous a permis d'élaborer les moyens afin de dépasser les difficultés rencontrées.

Le Bus Info Santé est un projet de promotion de la santé, actif et reconnu par les acteurs locaux sur la commune d'Anderlecht. Cela a facilité la mobilisation des acteurs du secteur psycho-médico-social afin de former des focus-groupes intersectoriels. En effet, les acteurs sont sensibilisés avec les démarches de promotion de la santé notamment la phase d'identification des besoins et des attentes.

Le SCAT par sa bonne connaissance du terrain et du réseau anderlechtois a pu faire appel à des partenaires concernés par la thématique des assuétudes.

La cellule évaluation a activé les ressources internes au service de prévention de la commune d'Anderlecht.

Le CLPS de Bruxelles par sa connaissance approfondie du réseau assuétudes a permis de mobiliser les acteurs les plus pertinents permettant de répondre au mieux aux besoins du projet (Prospective Jeunesse, Modus Vivendi, Pélican).

- Ce qui est mis en place pour assurer la continuité du projet :

Pour nous permettre de continuer d'opérationnaliser les pistes et actions dégagées au travers du diagnostic, nous avons répondu à l'appel à projet pour la réduction des inégalités sociales de santé 2012-2013.